

> Admission

- > Baccalauréat ou diplôme admis en équivalence via la plateforme [parcoursup](#) puis spécialisation progressive au sein du portail STAPS
- > Accessible en formation initiale
- > Accessible à la formation continue
 - > Contacter le service de la formation continue pour toute information et obtenir les tarifs
 - > fcre@univ-cotedazur.fr
 - > Site Web FC



> Poursuite d'études

- > La poursuite d'études s'effectue en Master STAPS parcours APAS
 - > Formations complémentaires :
 - DU - Danse, santé, vieillissement
 - CU - Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)
 - CU - Acteur Relais en Prévention Santé et Bien-Être (AR-PSBE)
- Retrouvez toutes ces formations sur le site de l'EUR HEALTHY

> Perspectives d'emploi

Fiche N°RNCP 35944

- ✓ Enseignant en activité physique adaptée,
- ✓ De nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de licence.

> Taux de réussite, de satisfaction et d'insertion

Les données officielles sur les taux de réussite et de satisfaction sont en cours d'élaboration. Vous pourrez contacter les responsables de formation via leur email ci-dessous pour plus de précisions.

Le taux d'insertion professionnelle est consultable sur le site de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

> Accessibilité de la formation



> Plus d'information



MAJ - Février 2023



Responsables de formation
Meggy HAYOTTE et Stephen RAMANOEL

Meggy.HAYOTTE@univ-cotedazur.fr
Stephen.RAMANOEL@univ-cotedazur.fr



Campus STAPS, Sciences du Sport
Service Scolarité
eur-healthy.scolarite-staps@univ-cotedazur.fr
261, boulevard du Mercantour - 06205 Nice

healthy.univ-cotedazur.fr

Licence STAPS

ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES ET SANTÉ



univ-cotedazur.fr

> Présentation

Objectifs de la formation

- > La Licence STAPS APAS s’adresse à des étudiants désirant accompagner des personnes présentant des aptitudes physiques, psychologiques ou sociales limitées (personnes en situation de handicap, atteintes de maladies chroniques, et/ou en difficulté d’insertion sociale et avançant en âge) vers l’amélioration de leur qualité de vie par la pratique d’une activité physique, sportive ou artistique. Un profil polyvalent alliant un bon niveau sportif, une culture scientifique et un investissement personnel sont donc de mise.
- > L’objectif de la formation est de former des professionnels capables de mettre en application des connaissances scientifiques pluridisciplinaires dans l’objectif de prendre en charge en APA des pratiquants à besoins spécifiques.
- > A l’issue de la formation, l’étudiant sera capable d’évoluer dans un cadre institutionnel relatif aux métiers de l’APA (fonction publique hospitalière, secteur privé lucratif ou non lucratif). Il saura entre autres élaborer un projet en APA, réaliser des bilans, concevoir un programme personnalisé, animer une séance et se coordonner avec une équipe pluridisciplinaire.

Vidéo



> Organisation de la formation

► Licence 1

Semestre 1

5 UE

UE COMPÉTENCES TRANSVERSALES 1
UE SCIENCES DE LA VIE 1 (SAUF POUR L' OPTION SANTÉ)
UE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 1
UE PRATIQUE ET ANALYSE DES APSA 1
UE EXPERTISE DANS LES APSA 1

Semestre 2

5 UE

UE COMPÉTENCES TRANSVERSALES 2
UE SCIENCES DE LA VIE 2 (SAUF OPTION SANTÉ)
UE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 2
UE PRATIQUE ET ANALYSE DES APSA 2
UE EXPERTISE DANS LES APSA 2

► Licence 2

Semestre 3

5 UE

UE COMPÉTENCES TRANSVERSALES 3
UE FONDAMENTALE 5
UE PRÉPROFESSIONNALISATION 1
UE PRATIQUE ET ANALYSE DES APSA 3
UE EXPERTISE DANS LES APSA 3

Semestre 4

5 UE

UE COMPÉTENCES TRANSVERSALES 4
UE FONDAMENTALE 6
UE PRÉPROFESSIONNALISATION 2
UE PRATIQUE ET ANALYSE DES APSA 4
UE EXPERTISE DANS LES APSA 4

► Licence 3

Semestre 5

5 UE

UE COMPÉTENCES TRANSVERSALES 5
UE SPÉCIALISATION 1
UE SPÉCIALISATION 2
UE PRÉPROFESIONNALISATION 3
UE INTERVENTION EN APAS 5

Semestre 6

5 UE

UE COMPÉTENCES TRANSVERSALES 6
UE SPÉCIALISATION 3
UE SPÉCIALISATION 4
UE PRÉPROFESIONNALISATION 4
UE INTERVENTION EN APAS 6

- > La 1ère année de licence est commune à tous
- > A partir de la deuxième année l’étudiant choisi sa filière et commence sa spécialisation en APAS. Le volume horaire consacré aux enseignements spécifiques à l’Activité Physique Adaptée et Santé augmente progressivement de la Licence 2 à la Licence 3 (année de spécialisation)
- > La capacité d’accueil : 72 étudiants hors statuts particuliers
- > Stages de 200h obligatoires :
 - Licence 2 : minimum 50h
 - Licence 3 : 150h
- > Formation dispensée en français
- > Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : OUI
- > Modalités de Contrôle des Connaissances



> Les plus de la formation



- + Connaissances des publics, des pathologies chroniques et des troubles liés au handicap
- + Connaissances des APS et de leur adaptation à des publics à besoins spécifiques
- + Connaissances scientifiques actualisées et application lors de la mise en place de l’intervention
- + Intervention d’anciens étudiants en APAS dans la formation, devenus professionnels en APAS

> Compétences acquises

- + Participer à la conception de projet
- + Concevoir et organiser des programmes d’intervention
- + Conduire et évaluer des programmes d’intervention
- + Participer au pilotage de projet

DURÉE DE LA FORMATION

1582* heures/3 ans

+ stages obligatoires
* hors heures CT

CAPACITÉ D'ACCUEIL

72 étudiants

En licence 3

TARIFS



ÉQUIVALENCE

BAC +3